

Une nouvelle stratégie pour répondre en priorité à l'urgence démographique et aux exigences de la maintenance

Pour l'année 2018, la SIL entend apporter des **solutions sur les zones en tension démographique** en assurant la continuité des chantiers en cours (construction de lycées ou extension à Nort-sur-Erdre, St-Gilles-Croix-de-Vie, Aizenay, Pontchâteau...) et l'engagement de nouvelles opérations.

Les opérations en cours

En Loire-Atlantique :

- Construction du lycée de Nort-sur-Erdre
- Construction du lycée de Pontchâteau
- Extension du Lycée du Pays de Retz de Pornic
- Extension du lycée Aimée Césaire de Clisson
- Extension et aménagement des locaux du lycée de La Herdrie de Basse-Goulaine

En Vendée :

- Construction du lycée de St-Gilles-Croix-de-Vie
- Construction du lycée d'Aizenay

En Sarthe :

- Extension du lycée de Bellevue du Mans

En Maine-et-Loire :

- Reconstruction des ateliers du lycée Narcé de Brain-sur-l'Authion

Les nouvelles opérations

En Loire-Atlantique :

- Création d'un nouveau lycée dans le secteur du Sud-Loire – étude de besoin
- Complément d'opération à la construction du pôle esthétique coiffure de Jean Perrin pour réhabiliter les espaces libérés (extension de locaux pédagogiques) à Rezé
- Réhabilitation des ateliers du bâtiment G du lycée Aristide Briand à Saint-Nazaire
- Restructuration des ateliers du lycée Gaspard-Monge à Nantes
- Restructuration des ateliers de chimie / maintenance industrielle au lycée Heinlex à Saint-Nazaire

En Maine-et-Loire :

- Extension des ateliers du lycée de La Mode à Cholet
- Aménagement de locaux pédagogiques à Jean Moulin à Angers
- Restructuration partielle -vie scolaire, CDI, ateliers...- du lycée Henri Dunant à Angers

• Un nouveau lycée en Sud Loire

Les études capacitaires et démographiques lancées dès 2016 ont permis de démontrer objectivement la nécessité d'un nouveau lycée pour accompagner le dynamisme démographique dans le bassin du Sud Loire, et notamment le secteur de « Bouaye – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu – Sud de l'Agglomération nantaise ». Une concertation sera engagée dès le début de l'année 2018 avec les principaux acteurs concernés : autorités académiques et DASEN, Conseil départemental, INSEE, fédérations de parents d'élèves, communes du territoire...

« Nous sommes fiers d'inscrire dans notre stratégie 2018-2024 la création d'un nouveau lycée, sur la base d'une analyse sérieuse qui prépare l'avenir. Nous nous réjouissons de l'accueil déjà favorable qu'elle suscite. Ce nouveau lycée permettra notamment de soulager le lycée Les Bourdonnières à Nantes et le lycée Perrin-Goussier à Rezé, deux parmi les établissements les plus concernés par cette poussée démographique en Sud Loire », déclare Antoine Chéreau, Vice-président en charge des lycées.

Si relever le défi de la pression démographique est un enjeu majeur de la nouvelle SIL, elle entend répondre par ailleurs à 3 autres priorités.

- **Maintenance et modernisation des établissements**

Tout d'abord, **la maintenance du patrimoine existant et la promotion de lycées sûrs, accessibles, sobres et exemplaires en matière de transition énergétique et écologique**. Dans ce cadre, un 3^{ème} plan de sûreté viendra compléter les deux plans précédents, mis en place en 2016 et 2017 dans 84 établissements. Des investissements sont également prévus pour que les conditions d'accueil dans l'ensemble des établissements restent à un haut niveau de qualité, y compris dans les zones où il n'y a pas de forte poussée démographique.

La Feuille de Route de Transition Énergétique régionale trouvera aussi sa traduction en matière d'innovation et d'exemplarité sur le patrimoine des lycées.

Le plan d'entretien maintenance et le fonds annuel d'intervention qui permettent de réaliser des travaux d'urgence et de maintenance préventive et réglementaire seront renforcés sur la période 2018-2024.

Les opérations de maintenance en cours

En Loire-Atlantique :

- Restructuration du CDI, locaux enseignants, ateliers du lycée Joubert – Maillard à Ancenis
- Restructuration des internats du Lycée Lenoir-Moquet à Châteaubriant

En Vendée :

- Reconstruction du bâtiment externat au lycée Luçon Pétré à Sainte-Gemme-La-Plaine

En Sarthe :

- Changement des chaudières au lycée André Provost à Brettes-les-Pins
- Rénovation des internats du lycée Raphaël Elizé à Sablé-sur-Sarthe
- Restructuration et aménagement des ateliers au lycée Jean Rondeau à Saint-Calais

En Mayenne :

- Raccordements aux réseaux de chauffage urbain des lycées Henri Bergson d'Angers et Ambroise Paré à Laval

Les nouvelles opérations de maintenance

En Loire-Atlantique :

- Réfection des sanitaires des internats d'Olivier Guichard à Guérande et de Louis Armand à Machecoul
- Réfection des réseaux enterrés eaux usées, eaux pluviales et chauffages au lycée Michelet à Nantes

En Vendée :

- Rénovation globale du lycée Couzinet à Challans
- Réfection de la toiture du petit atelier de Rosa Parks à La-Roche-sur-Yon
- Rénovation des toitures du lycée Edouard Branly à La-Roche-sur-Yon

En Maine-et-Loire :

- Réfection de la toiture du bâtiment 1 du lycée Sadi Carnot à Saumur

En Sarthe :

- Rénovation du réseau de chauffage du bâtiment logement au lycée Estournelles de Constant à La Flèche
- Réfection des réseaux extérieurs de chauffage du lycée Perseigne à Mamers

Aussi, la SIL vise **l'amélioration de l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées**. Cette priorité concerne tous les personnels, soit près de 2 400 agents dans 114 lycées publics, et leurs espaces de travail avec une attention particulière accordée aux espaces de restauration. A l'exemple de la mutualisation des cuisines des lycées Victor Hugo et Pierre et Marie Curie à Château-Gontier, ou bien encore l'aménagement des vestiaires d'agents régionaux au lycée agricole de Laval.

Cette ambition s'inscrit en lien direct avec les objectifs de la feuille de route managériale accompagnée les 19 et 20 octobre dernier du vote d'un plan de mobilisation RH sans précédent.

70 emplois en plus en 2018

La SIL s'accompagne du recrutement de 70 agents pour palier des déficits structurels, dans certains cas amplifiés par la suppression brutale des contrats aidés.

En complément, la politique de remplacement des personnels absents est renforcée. Un assouplissement des conditions de remplacement et une enveloppe de 600 000 € ont permis d'augmenter de près de 60 % la capacité de remplacement ainsi que le recrutement de 70 remplaçants supplémentaires chaque mois.

Enfin, la SIL entend être **agile et soutenir toutes les formes d'innovations éducatives**. Pour cela, elle **prévoit des marges d'ajustement permettant de s'adapter aux évolutions pédagogiques plus ou moins prévisibles, et de soutenir des projets territoriaux spécifiques ou innovants**. A l'exemple du lycée agricole du Grand Blottereau, situé au cœur de Nantes, dont le schéma directeur est en cours d'élaboration pour repenser la globalité de l'occupation de ses espaces.

Afin de s'adapter au mieux à des besoins largement évolutifs et de garder une agilité d'ajustement à l'intérieur de la période 2018-2024, la SIL se concrétisera par des plans d'actions annuels qui seront votés à l'occasion de chaque session budgétaire régionale (décembre).

Une animation de la SIL fondée sur le dialogue et la concertation

« La Région a souhaité une stratégie construite en concertation avec les acteurs éducatifs du territoire, c'est pourquoi elle prévoit des rendez-vous réguliers avec les établissements et les partenaires », explique Isabelle Leroy, vice-présidente du Conseil régional en charge des lycées.

La SIL s'appuie sur un dialogue approfondi avec les acteurs éducatifs du territoire. D'un côté avec les établissements, à travers la création de revues de gestion immobilières dont les premières auront lieu au premier semestre 2018. D'un autre côté, avec les partenaires institutionnels et éducatifs grâce à des échanges réguliers d'ores et déjà enclenchés.

Le principe d'équité public privé

Si la SIL 2018-2024 prévoit 780 M€ d'investissements dans les lycées publics, la Région finance, de sa propre initiative et dans le respect de la liberté d'enseignement qu'elle est soucieuse de garantir, les établissements privés au titre du principe d'équité public privé et de la contribution à la réussite éducative des jeunes par toutes les formes d'enseignement.

A ce titre, l'année 2018 sera marquée par une forte revalorisation des dotations aux établissements privés. Pour la première fois, l'équilibre public-privé des aides éducatives et sociales sera atteint, conformément à l'engagement pris par la Région en 2015.

CONTACT PRESSE : Lucie Hautière : lucie.hautiere@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16